

Expédié

Lyon, ce 5 mai, 1849.

90

Conseil de Prudhommes

à Monsieur le conservateur des  
archives de Lyon.

Monsieur

Après avoir siégé quinze années consécutives  
au conseil de prudhommes, il m'a été accordé des  
insignes neufs. Je crois devoir offrir à la mairie le  
ruban et la médaille qui me sont inutiles depuis deux  
ans, ils serviront à combler une lacune à la collection  
de nos archives.

Salutations respectueuses

Charrin



<sup>Attention</sup> Le galon qui borde le galon ruban est une  
usurpation au sens de ce qui est prescrit dans  
l'ordonnance Royale du 12 9<sup>bre</sup> 1828, qui prouve que la  
vanité s'infiltré partout, jusque dans le attributs  
de la gravité judiciaire.

Lyon, le 5 mai 1849

Monsieur

Vous êtes prié de vous rendre au Conseil des  
Bons hommes, le mercredi 16 à 6 heures, pour  
l'audience du soir. Si vous ne pouvez y venir,  
M<sup>r</sup> le Président vous prie de vous entendre avec  
un de M<sup>rs</sup> vos collègues pour vous faire remplacer.

J'ai l'honneur d'être votre  
très humble serviteur.

Le Secrétaire du Conseil.

Jeppé